

# Vie de L'I.C.E.M.

## L'EXPOSITION ARTISTIQUE DU CONGRES DE MULHOUSE

\*

Nous sommes certains que nos fidèles amis ont, comme chaque année, prévu et préparé avec soin leur participation à notre manifestation annuelle traditionnelle. Le moment est donc venu de faire vos envois à CANNES pour que je puisse, dès mon retour de l'Ecole de neige, organiser l'exposition dans le court laps de temps qui me restera.

Nous savons que nous pouvons toujours compter sur un envoi massif de nos classes maternelles, favorisées au départ par la liberté fondamentale qui préside à la mise en route des tout-petits.

Mais nous faisons cette année un appel particulier aux classes de 8 à 14 ans qui, bousculées par les programmes et handicapées par les gros effectifs, rencontrent bien des difficultés dans une expression artistique réduite par la force des choses à la portion congrue. Il est possible, pensons-nous, de faire un effort de dernière heure pour faire dessiner plus souvent en vue de l'exposition.

Nous savons bien que nos écoles modernes sont capables de ce coup de collier qui nous permettra d'honorer, comme toujours, nos présences au Congrès.

Elise FREINET

### PRIERE DE NOTER :

- que les envois devront nous parvenir à Cannes avant le 1er Mars 1959
- que les peintures et dessins doivent être envoyés NUS, la mise en valeur sur carton se fait à la C.E.L.
- que l'on peut adresser d'anciens dessins qui ont déjà participé à des expositions.
- que les grands formats facilitent la mise en place, permettent de meubler les murs et de donner une vue d'ensemble plus lisible et plus harmonieuse.

## C O N G R E S D E M U L H O U S E

\*

A P P E L

Parallèlement au Congrès de l'Ecole Moderne de MULHOUSE, aura lieu un " Rassemblement International d'Enfants et d'adolescents ". Une cinquantaine de jeunes délégués venus de différents pays d'Europe vivront, travailleront, se divertiront en commun pendant une semaine, symbolisant cette entente internationale tant désirée.

Pour couronner ce rassemblement, nous souhaitons que tous les enfants du monde nous envoient, à cette occasion, un petit message d'amitié, une simple carte avec quelques mots, messages qui seront lus à tous les participants du Congrès.

Amis de l'Ecole moderne,

Vous qui êtes de coeur avec nous,

faites rédiger un petit message par votre classe, par votre coopé, et envoyez-le dès maintenant à :

J. GROTZINGER  
Ecole de Garçons  
MUNSTER ( Ht Rhin)

Merci.

\*

CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE  
6, rue Anatole de la Forge PARIS 17ème

PRIERE D'INSERER

STAGES DE PERFECTIONNEMENT

- Jeux Dramatiques - Stage dirigé par M.M. DEMUYNCK :  
du 9 au 19 février 1959 au C.R.E.P.S. de Boulouris (Var)
- Travaux Manuels d'Initiation Artistique 1er degré - Stage dirigé par MM. R. LELARGE et P. ROSE  
du 10 au 21 février 1959 au C.R.E.P.S d'Houlgate ( Calvados )
- Chant et Danse - Stage dirigé par MM. J. VIVANT et W. LEMIT :  
du 9 au 21 février 1959 au C.R.E.P.S de Boulouris (Var)
- Formation Musicale de Base - Stage dirigé par Melle H. GOLDENBAUM  
du 24 février au 7 mars 1959 au C.R.E.P.S de Montry ( Seine et Marne)
- Photographie 1er degré - Stage dirigé par MM. J. BAUX et A. PHILIPPOT :  
du 25 février au 6 mars 1959 au C.R.E.P.S de Boulouris ( Var )

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, s'adresser à la Direction Générale des C.E.M.E.A. Service des Stages de Perfectionnement, 6, rue Anatole de la Forge, PARIS XVII<sup>e</sup>.

## CONGRES ARCHEOLOGIQUE

## " RHODANIA "

## PEDAGOGIE ET ARCHEOLOGIE

\*

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Mes chers Collègues,

La semaine dernière se tenait, à quelques kilomètres d'ici, dans la coquette et pittoresque commune de Séguret, le 3ème stage national de la Commission d'archéologie préhistorique de l'Ecole Moderne Française.

C'est donc au nom de près de dix mille instituteurs qui se réclament de la pédagogie de C. Freinet, que je prends ici la parole. Je crois aussi être l'interprète de la plupart des instituteurs français en vous exposant le sujet suivant : " La connaissance de la PREHISTOIRE, en particulier, et de l'ARCHEOLOGIE, en général, contribuera-t-elle à la sauvegarde de nos antiquités nationales ?

Nous déplorons, vous déplorez que dans toutes les parties de notre territoire, se produisent les nombreuses destructions de documents archéologiques.

Les chantiers de construction, la mise en valeur du sol, utilisant des procédés mécaniques de plus en plus perfectionnés, font que, chaque jour les machines aveugles pénètrent un peu plus profondément dans le sol, exhumant des documents archéologiques de grande valeur scientifique.

Nous souhaiterions, vous souhaiteriez être informés lorsque de telles découvertes se produisent, pour que les documents puissent être sauvés, pour que des gisements qui auraient pu, peut-être, livrer des renseignements de la plus haute importance, ne soient pas détruits à tout jamais.

La destruction des gisements se produit souvent parce que ceux qui mettent à jour des vestiges du passé ne se rendent pas compte de l'antiquité des documents exhumés ou parce qu'ils ignorent ce qu'ils devraient faire en pareil cas.

Avec la publication de la législation sur les fouilles et les interprétations fantaisistes qui en ont été parfois données, certaines personnes ont peur d'éventuelles tracasseries lorsqu'elles découvrent sur leurs propriétés des objets d'art

ou de simples silex taillés. Elles redoutent, en particulier, ce en quoi elles se trompent, que le Directeur de circonscription alerté interdise, pour un temps plus ou moins long, l'exploitation agricole du sol qui renferme ces vestiges historiques ou préhistoriques.

Que peut faire l'Ecole en face de cette situation ?

L'Ecole peut-elle empêcher de tels désastres ?

L'Ecole peut-elle aider les archéologues spécialistes dans leurs travaux de recherche ?

Nous pensons, nous, instituteurs archéologues, que l'Ecole peut faire beaucoup pour éviter les pillages et pour que les autorités compétentes soient mises rapidement au courant des découvertes fortuites.

Nous pensons que si la masse de la population avait reçu une éducation archéologique suffisante, de tels méfaits seraient moins nombreux car la connaissance a pour corollaire le respect.

Mais les programmes officiels ne font pas une part suffisante à la science qui nous est chère.

Pour préparer les futurs citoyens ne pourrait-on pas souhaiter que dans le programme d'instruction civique, figure un commentaire des lois sur la protection des antiquités ?

Il serait possible de faire sentir aux enfants que les objets d'art déposés dans les collections publiques ou privées ne sont pas la propriété d'un homme mais la propriété collective, héritage de nos ancêtres communs.

Nous savons très bien la portée limitée qu'ont nos leçons d'instruction civique mais nous croyons néanmoins que bien menées, ces leçons pourraient aider à la prise de conscience du patrimoine archéologique national.

Il y a d'autres moyens pour aider à cette prise de conscience, c'est d'abord de faire mieux connaître nos richesses archéologiques et notre commission d'archéologie s'y emploie activement en mettant à la portée des élèves, des brochures simples mais sérieuses. Il faut que l'enfant de demain soit mieux averti.

Peut-on reprocher au paysan de détruire un tesson de haute époque s'il n'en a pas réalisé la valeur scientifique, s'il n'a cru avoir trouvé qu'un débris de la tasse à café ayant servi à l'arrière grand-mère ?

Nous croyons pour notre part qu'en faisant mieux connaître nos richesses archéologiques, l'ensemble de la population arriverait à les mieux respecter.

On nous a souvent objecté qu'initier les jeunes gens à l'archéologie risquait d'en faire des fouilleurs et de mauvais fouilleurs susceptibles de ravager des gisements de valeur.

Pour nous, l'initiation à l'archéologie ne peut aller sans la connaissance

(1) Cet article paraîtra dans le vol. du 32<sup>e</sup> Congrès RHODANIA 1958. Pour réserver ce volume, envoyer avant le 1<sup>er</sup> Février cotisation à Rhodania 1958, soit 500 frs. Trésorier BOUFFE 51 Gde rue LOUHANS (3&L) CCP Lyon 160-83 en spécif. cotisation 1958

des lois sur les fouilles et dans la mesure où l'on saisit la complexité d'une fouille scientifique moderne, on se fait un devoir de la réserver aux seuls fouilleurs spécialistes.

Si parfois par ignorance de leur valeur scientifique des jeunes gens ont pu violer certains gisements, nous nous plaignons à rappeler que ce sont aussi des enfants qui ont été à l'origine de nombreuses et importantes découvertes, ne citerions nous que Lascaux.

Il est donc utile que l'ECOLE PRIMAIRE présente dans chaque petit coin de France, que l'INSTITUTEUR qui vit en contact direct avec la population, jouent un rôle important dans la sauvegarde de nos antiquités nationales.

On ne peut pas demander que chaque instituteur se double d'un archéologue, ce ne serait certes pas souhaitable, mais il serait peut-être possible de mieux préparer l'instituteur.

Ce que nous pourrions souhaiter, c'est que des initiatives privées se généralisent.

M. le Professeur J.J. Hatt me disait hier qu'il donnait des conférences dans quelques Ecoles Normales. J'ignore certainement bien des initiatives du même genre, je rappellerai les conférences de M. le Professeur L.R. Nougier aux Ecoles Normales de Laon et Nice.

Me permettez-vous de vous livrer une expérience personnelle tentée depuis deux ans aux Ecoles Normales de Laon ?

J'ai obtenu l'autorisation de présenter aux élèves-maîtres des deux E.N. ( je veux témoigner ici toute ma gratitude à Madame la Directrice et à Monsieur le Directeur des E.N. de Laon) un commentaire de la législation des fouilles ainsi qu'une série de causeries sur les richesses archéologiques du département de l'Aisne.

Vous savez que les Normaliens doivent préparer un mémoire de fin de stage et cette année, j'ai eu l'agréable surprise de constater que neuf élèves maîtres avaient choisi leur sujet de thèse sur la préhistoire locale.

Vous allez peut-être vous inquiéter sur les sujets choisis ?

Par un travail d'équipe ces jeunes gens ont dépouillé de nombreuses revues anciennes et tirées à peu d'exemplaires, ils ont noté leurs références sur fiches et en fin d'année ils ont établi des cartes cantonales montrant, pour chaque grande division de notre histoire, les différents points où furent découverts et publiés des documents archéologiques.

Nous nous devons de prendre des initiatives et je crois qu'auprès de chaque E.N. les directeurs de circonscription, les instituteurs archéologues, les amateurs, membres des sociétés savantes comme celle qui nous reçoit aujourd'hui devraient jouer un rôle important.

Des instituteurs mieux préparés à saisir le fait archéologique pourraient mieux faire sentir aux enfants la valeur scienti-

fique des documents, connaissant mieux nos richesses nationales nos enfants respecteraient les monuments existants et les gisements découverts fortuitement, ainsi que peut-être seraient sauvegardés nos antiquités nationales.

Gilbert LOBJOIS

Instituteur

Responsable de la Commission  
d'archéologie préhistorique de  
l'Institut de l'Ecole Moderne

\*

Après cette communication, un débat s'engage, sous la présidence de M. L'Abbé Jolly, Directeur de la circonscription préhistorique de l'Académie de Dijon. Il est bien certain que des objets ou documents de valeur scientifique sont actuellement détruits par ignorance. De nombreux exemples sont donnés, aussi l'opinion unanime des congressistes fut de demander que les maîtres informés de cela leurs élèves. Résumant la question, voici la conclusion du président de séance M. L'Abbé JOLY :

" Au cours du XXIIIème Congrès Rhodania, Monsieur Lobjois parlant au nom d'un groupe important d'instituteurs a demandé qu'une discussion soit engagée sur le thème " Pédagogie et Archéologie "

Deux questions ont été débattues : l'une portant sur l'opportunité de l'information des enfants des écoles primaires en matière archéologique, l'autre sur le rôle de l'instituteur dans cette information.

Au sujet de la première question, je pense qu'il y a plus d'avantages à informer qu'à ne rien dire. On risque évidemment en attirant l'attention des enfants sur les vestiges archéologiques de les inciter à entreprendre des explorations ou des recherches désastreuses surtout dans les grottes. Mais nous n'empêcherons pas les journaux et les magazines d'orienter les jeunes vers l'aventure préhistorique et cela de la pire façon. Mieux vaut par conséquent leur expliquer le passé et ce qu'il a laissé, particulièrement dans le cadre local. Les enfants dont la curiosité est toujours en éveil pourront, lorsque leur attention aura été correctement attirée sur les vestiges du passé, fournir à leur sujet d'utiles renseignements et, parvenus à l'âge adulte, ils se souviendront à l'occasion d'une découverte fortuite de ce qu'ils ont entendu jadis. Les matériaux archéologiques sont disséminés partout dans la nature et tout le monde est exposé à en rencontrer en toutes sortes d'occasions ; par conséquent le public en général doit être averti. Dès lors, n'est-ce pas à l'école primaire fréquentée par tous les enfants à un âge où ils sont particulièrement réceptifs que doit être commencée cette information ?

Nous en arrivons à la deuxième question. A mon avis, je viens de la laisser entrevoir, l'information initiale en matière archéolo-

gique paraît devoir relever de l'école primaire et par conséquent revenir à l'instituteur. Cela pose la question de la formation préalable de celui-ci ; c'est un autre problème qui a été évidemment soulevé ; il n'est peut-être pas facile à résoudre mais il mérite d'être examiné ; notons en passant qu'il n'est pas demandé à l'instituteur d'être archéologue et préhistorien, mais d'être suffisamment informé pour donner des notions simples et vivantes, conformes aux véritables données scientifiques.

A mon sens, le rôle de l'instituteur ne consiste pas seulement à faire connaître le passé et ses vestiges, mais aussi - et cela me paraît très important - à former chez ses élèves une mentalité saine à leur égard. Trois traits peuvent la caractériser ; le premier est le sens de la valeur d'intérêt ; les objets archéologiques peuvent avoir une valeur commerciale, mais qu'ils l'aient ou non, ils ont une valeur d'un tout autre ordre qui dépasse celle là, c'est l'intérêt qu'ils présentent pour la connaissance du passé ; le second est le sens du patrimoine archéologique ; ce que les âges anciens ont laissé dans le sol est moins à considérer comme une propriété particulière qu'un héritage commun légué par les plus vieux habitants du pays à la communauté de ceux qui y vivent actuellement ; par conséquent ils n'ont pas à être gardés jalousement par un particulier pour sa jouissance personnelle et ils méritent d'être traités avec le plus grand respect. Le troisième trait est le sens de la compétence pour les recherches : seules les fouilles méthodiques menées par des gens qualifiés peuvent tirer des humbles restes gardés par la terre ce qu'ils ont à livrer. Des occasions favorables comme la visite d'un chantier de fouilles, d'une grotte ornée ou d'un musée seront à exploiter pour développer ces dispositions qui peuvent difficilement être inculquées par le seul enseignement théorique. Dans un tel contexte la législation sur les fouilles pourra être présentée avec des chances pour celle-ci d'être accueillie et comprise ; les principales dispositions de la loi pourraient dès lors faire l'objet d'une leçon d'instruction civique. L'information, grâce à tout ce travail de formation qui doit nécessairement l'accompagner ne sera pas dangereuse mais profitable.

Si les élèves manifestent le désir de faire des recherches, leur instituteur les détournera d'entreprendre des fouilles qu'elles soient et même des explorations de grottes sauf s'ils sont accompagnés d'un responsable compétent. Par contre, il pourra très bien orienter leur activité vers l'archéologie sur le terrain c'est à dire vers la recherche des dispositifs anciens qui se fait sans toucher au sol et qui donne néanmoins de remarquables résultats. Recueillir les pièces isolées que mettent au jour les travaux des champs, repérer leur provenance, les cataloguer et assurer leur acheminement vers un musée officiel seront d'autres activités utiles.

Des notions d'archéologie doivent donc, à mon avis, être données dès l'école primaire et par conséquent les instituteurs ont en cette matière un rôle à jouer qui est à la fois d'information et de formation.

L'article de M. l'Abbé JOLY, Directeur de la circonscription Préhistorique de l'Académie de Dijon, vient de paraître dans la Revue L'INFORMATION ARCHEOLOGIQUE n° 1 - Trimestriel - Abonnement annuel 200 Frs - CCP PARIS 147-42-83.

Ce même numéro que nous recommandons à nos lecteurs donne sur le sujet " L'Archéologie à l'Ecole " le point de vue de Mr. le Professeur L.R. NOUGIER, professeur d'Archéologie préhistorique à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, de M. André PIGANIOL membre de l'Institut, Pr. Nino LAMBOGLIA, directeur de l'Institut d'Etudes Ligures, M. RENARD, Professeur aux Universités de Liège et Bruxelles, M. Antoni RIBERA, Fondateur du C.R.I.S. Barcelone.

\*

R. SAMSON

### UN VILLAGE DE L'OISE

(Collection Bibliothèque de Travail - CANNES)

Les vieux abonnés de notre publication se souviennent du numéro que nous avons consacré à " UN VILLAGE DE L'OISE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE - numéro déjà épuisé, comme beaucoup d'autres. L'auteur de ce reportage, R. Samson, vient de nous donner une suite à son premier travail avec " UN VILLAGE DE L'OISE, DE 1815 à 1848.

Il s'agit, ici encore, d'une étude patiente et minutieuse sur la vie des paysans au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à une époque de crise pour les habitants des campagnes. En effet, parallèlement aux progrès du machinisme, cette époque accusa la disparition des petites propriétés. Ce double phénomène, par le chômage et la misère plus grande qu'il faisait peser sur les pauvres gens, accéléra l'exode des hameaux vers les bourgs, des campagnes vers les centres industriels.

R. Samson a retrouvé, dans les archives de la commune, une documentation abondante qui lui a permis de faire de son étude une vaste fresque, vivante, précise et émouvante, au point de donner au petit village de Coudray Saint-Germer une valeur exemplaire.

A travers les occupations, les distractions et les misères des habitants du Coudray, vous découvrirez la vie de ces paysans du XIX<sup>e</sup> siècle que la Révolution de 1789 n'avait pas atteints, mais que la grande révolution industrielle qui se faisait jour allait transformer peu à peu.

Cette brochure, de 48 pages, est abondamment illustrée suivant la formule de notre collection, et tirée en deux couleurs.

UN VILLAGE DE L'OISE, de 1815 à 1848, par R. Samson, n° 418-419 de la Bibliothèque de Travail, 48 pages, 280 Frs, Abonnement : 1 an ( 30 numéros ) : France : 3200 Frs, Etranger : 3500 Frs à verser à l'I.C.E.M., place Bergia, CANNES, CCP 1145-30 Marseille.

## A PROPOS DU TEXTE LIBRE

## QUELQUES QUESTIONS

## FAUT-IL ORIENTER LES TEXTES ?

En général, nous ne sommes jamais en panne. Chaque jour apporte sa moisson de richesses et rares sont les jours sans texte.

Cependant, à un moment ou à un autre, dans toute classe on a l'impression de piétiner. Les textes présentés n'offrent que peu d'intérêt. Il y a un nombre restreint de textes. Les enfants, sensibles à ce que les camarades présentent, soucieux du qu'en dira-t-on (les correspondants, les abonnés au journal, ...) n'accordent leurs voix qu'avec réticence aux textes proposés. Que faire alors pour renouveler les thèmes, pour susciter un renouveau d'enthousiasme ?

Il faut d'abord se persuader que ces périodes de "bas" sont normales. Ce serait vraiment trop beau si, à longueur d'année (nous imprimons 5 textes par semaine), nous avions chaque jour plusieurs textes fort intéressants qui ne nous laisseraient que l'embarras du choix. Il n'y a pas lieu de s'en alarmer outre mesure.

Il est certain que le maître ne restera pas les bras croisés. C'est à cette occasion qu'il pourra montrer qu'il est vraiment le maître d'oeuvre dans sa classe.

Quelques principes me semblent devoir alors inspirer son action.

## 1- NE PAS VOULOIR FAIRE CHOISIR UN TEXTE A TOUT PRIX.

Si les enfants rechignent, ils ont souvent d'excellentes raisons qui sont certes enfouies dans leur subconscient mais que nous aurions tort de sous-estimer si nous tenons à l'efficacité de notre enseignement. Le jour où il n'y a pas de texte valable, il y a possibilité de faire un exercice de français quelconque (dictée, orthographe, grammaire). Il est bon d'en avoir toujours, quelques-uns de réserve pour ne pas être pris au dépourvu.

2- IL FAUT SUSCITER LES THEMES : en attirant l'attention de l'enfant sur certains sujets qui ne les ont peut-être pas encore frappés, mais qui pourraient être le point de départ d'un texte intéressant. Cela peut se faire à l'occasion d'un événement fortuit en classe, en récréation, dans le quartier. Des textes envoyés par les correspondants peuvent également fournir de nouvelles idées aux élèves. On peut découvrir des idées en regardant par la fenêtre. C'est un jeu intéressant et fructueux.

Chaque jour, lorsque nous avons une minute libre, nous pouvons faire le jeu suivant :

qui découvrira le plus d'idées de textes en regardant par la fenêtre de la classe, sans quitter sa place ? Le nombre d'idées qui se présente alors est étonnant : le chien qui vient rôder dans la cour, les bruits de la rue, de la classe voisine, les oiseaux qui picorent, le laitier, le boulanger, le facteur qui font leur tournée, les paysans qui travaillent dans les champs, la maman qui étend son linge, les nuages qui se poursuivent etc...

3- RETENIR LES THEMES : Munir chaque enfant d'un carnet dans lequel il note les titres des textes qu'il voudrait faire, mais qu'il n'a pas le temps de rédiger à ce moment. Souvent l'enfant ne manque pas d'idées, il se dit même : "Tiens, cela ferait un beau texte", mais le lendemain, il a oublié. Lorsqu'il voudra écrire, il pourra puiser de cette mine que deviendra son carnet.

## FAUT-IL ORIENTER LE CHOIX ?

En principe non. Il ne faut surtout pas orienter le choix en fonction de l'intérêt que présente le texte pour l'exploitation soit en français, soit en histoire ou géographie ou sciences. Les enfants sont de meilleurs juges que le maître. Ce qui compte c'est leur intérêt et non la plus ou moins grande abondance d'adjectifs ou de compléments dans le texte. Le texte choisi est pauvre, banal ? Tant mieux, nous l'enrichirons. Les maladroits n'auraient-ils pas le droit de voir leur travail à l'honneur ?

Le texte est trop long ? Nous le raccourcirons. Il est confus ? Nous le clarifions. Il est presque impossible de le mettre d'aplomb ? Cela arrive pour certains compte-rendus de films ou de spectacles. On pourrait certes interdire ces thèmes. Je ne suis pas partisan de ce procédé. Il faut que la classe fasse l'expérience de cet accouchement laborieux, exténuant, que représente la mise au net d'un tel texte et elle finira par édicter elle-même un règlement à ce sujet.

L'auteur a arraché le vote pour un texte amusant, froiant la farce ? Si le texte est vraiment pauvre, il n'abusera pas plus de deux fois de son auditoire car, lorsqu'il sera transcrit au tableau, l'intonation disparaîtra et l'indigence éclatera.

Il peut certes être embarrassant pour le maître de se trouver en présence d'un texte et d'être à court d'idées pour l'ordonner. Un procédé transitoire peut alors consister à faire choisir le texte avant quatre heures ou avant l'inter-classe et de réfléchir au travail de vocabulaire et de style à tête reposée. Le danger est de voir l'intérêt supplanté par un autre. Il vaut peut-être mieux imprimer un texte moins parfait mais qui colle davantage aux intérêts de la classe. A force de travailler chaque jour des textes, les enfants finiront par se perfectionner en français et c'est bien cela qui compte. C'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Les occasions où le maître devra influencer le choix de la classe sont donc assez rares. Il devra montrer aux enfants quelle

pourrait être la réaction de telle personne du village qu'ils prennent à partie (Cet âge est sans pitié). Il doit aussi veiller, dans les petites classes, à ce que chaque enfant ait l'occasion d'être "imprimé". En général, à partir du CE 2, les enfants donnent à chacun sa chance sans l'intervention d'un adulte. Au CP, CE 1, il faut leur apprendre à choisir, car à cet âge chacun trouve que son texte est le meilleur. On peut, avant le choix, discuter avec les enfants.

Qui voterait pour le 1er texte ? Pourquoi ? Qui vote contre ? Pourquoi ? On est parfois étonné des raisons données par les enfants. Cela permet également à certains auteurs maladroits ou ayant une lecture déficiente, de donner des précisions qui revaloriseront leurs textes et permettront un choix plus éclairé.

### FROMAGEAT

Ecole Jeune Bois

WITTENHEIM

(Ht-Rh)

\*

## ACTIVITES DU GROUPE CAMEROUNAIS

### D'EDUCATION MODERNE

Le contexte géographique (écoles très éloignées l'une de l'autre) social (les instituteurs peu payés travaillant dans les écoles paubres ne peuvent pas acheter de matériel) dans lequel nous nous trouvons, ne nous permet pas de travailler selon les procédés habituels : stages - expositions - réunions. Tout le travail doit se faire par diffusion écrite. Nous touchons l'instituteur perdu dans son école de brousse par la brochure qui lui apporte les directives pour mieux faire, des exemples concrets réalisés ailleurs et qu'il pourrait réaliser lui aussi : de la lecture vivante pour ses élèves; car quelquefois, ce sont les élèves qui, pour faire ce qu'ils ont trouvé dans les brochures poussent les maîtres trop souvent apathiques.

Ces brochures sont celles de la "Bibliothèque de l'Ecole Africaine" genre "Enfantines" 12 pages - 25 numéros parus à 2.000 exemplaires du "Club Africain du livre" - brochures plus importantes - 100 pages - 3 numéros parus. Nous pourrions beaucoup éditer car nous avons de nombreux manuscrits mais le manque de crédits ne permet qu'une édition au ralenti. des manuels à l'usage du maître.

- "Monsieur Diallo et la correspondance inter-scolaire" qui expose dans les moindres détails la technique de la correspondance. Cette brochure éditée grâce à la Ligue de l'Enseignement a été distribuée gratuitement à chaque instituteur du Nord-Cameroun.

- "Monsieur Diallo enseigne le vocabulaire

d'urgence. Comment on peut apprendre très rapidement un vocabulaire très simple (800 mots) de façon à permettre l'expression orale et écrite, en français.

Les manuels sont ici, nécessaires car l'instituteur africain, isolé, n'ayant eu souvent aucune préparation professionnelle, manque de documents de base. Sans cette base, il peut involontairement faire le mieux ou le pire.

Pour répondre au contexte politique actuel, le Groupe Camerounais d'Education Moderne s'attache à publier, selon ses possibilités, les richesses culturelles nationales, littérature du pays orale et écrite, histoire, sagesse. L'une des tâches principales de l'école camerounaise doit être d'aider à la formation de l'unité nationale, unité par la langue, par la connaissance des mêmes valeurs. Le groupe s'emploie à cette tâche mais ses moyens modestes ne sont pas à la mesure de ses projets.

LAGRAVE

Pitoa

Cameroun

\*

## Le magnétophone Multistandard C.E.L.

RECTIFICATIF

Une erreur nous a fait publier le prix du magnétophone multistandard C.E.L. à 187.500 Frs.

C'est son prix COMMERCIAL NORMAL par revendeur. Pour les écoles, en vente DIRECTE, sur mémoire, il est de :

150.000 Frs TOUT COMPRIS,

c'est à dire :

- avec un micro de qualité (val. 15.000)
- bande magnétique et bobine
- franco port et emballage

soit 20.000 Frs d'accessoires - garantie naturellement.

C'est à dire que pour le prix des appareils à un seul moteur et non multistandard, sous micro de qualité (120 à 140.000 Frs) vous avez un appareil de la classe supérieure, c'est à dire les semi Professionnels de 175 à 200.000 Frs.

Patiencez, attendez vos crédits mais prenez dès la première fois un matériel robuste et supérieur, adapté à vos besoins et à un prix absolument imbattable. LIVRAISON IMMEDIATE

\*

# Avis aux éditeurs de journaux scolaires

## TARIF A APPLIQUER POUR NOS PERIODIQUES

La mise en vigueur des nouveaux tarifs avec des hausses plus que sensibles a suscité bien des indécisions et des erreurs.

En accord avec les P.T.T de Cannes, nous avons étudié les normes qui nous sont applicables.

1° - Si vous postez vos envois timbrés d'avance et considérés de ce fait comme envois individuels, vous devez payer 5 Frs par exemplaire ( au lieu de 2 Frs auparavant ).

2° - Mais vous pouvez bénéficier du tarif applicable aux journaux non routés, affranchis en numéraire.

TARIF: limit. 0,65 - général 1,25

Etranger : jusqu'à 50 Gr: 10 F  
au-dessus : 15 F

Vous aurez à remplir un bordereau 12893 à remettre aux P.T.T en versant le montant des timbres ( dépôt de l'ensemble des journaux 10 - 15 ou 20 )

### FORMALITES INDISPENSABLES :

Mais vos journaux doivent remplir les conditions requises par la loi sur les périodiques

a) Ils doivent porter nécessairement les indications suivantes sur une page couverture :

- \* titre du journal
- \* périodicité
- \* numéro d'inscription à la Commission Paritaire des Papiers de Presse - loi spéciale sur la circulation des journaux scolaires.)
- \* nom et domicile de l'imprimeur
- \* nom du gérant

PAR EXEMPLE : Les Pionniers  
Journal Scolaire mensuel  
Imprimerie de l'Ecole Freinet- Vence  
Le Gérant: C. Freinet  
P.S. 46

Les numéros ne comportant pas toutes ces indications risquent d'être taxés. Nous en recevons que nous ne pouvons pas même identifier parce qu'ils ne comportent aucune mention d'aucune sorte.

### CIRCULATION EN PERIODIQUE .-

Pour avoir le droit de paraître, votre journal comme tous les journaux, doit être déclaré à la Sous-Préfecture ( voir BENP l'Imprimerie à l'Ecole )

Pour l'expédition en périodique, vous aurez à faire une demande à la Direction des P.T.T. de votre département avec : récépissé de déclaration à la Sous-Préfecture, numéro de la Commission Paritaire.

### SERVICES :

- Faire un service à FREINET - Vence (obligatoire) pour surveillance légale
- un service à ALZIARY, Vieux chemin des Sablettes - La Seyne sur Mer (Var) pour les échanges
- un exemplaire à votre I.P.
- un ou deux exemplaires à votre Bureau de Poste

### ADHEREZ à l'ASSOCIATION NATIONALE DES EDITEURS de JOURNAUX SCOLAIRES - CANNES.

( adhésion gratuite )

Nous ne pourrions pas intervenir éventuellement pour les journaux qui ne nous auraient pas été déclarés.

Remplir et retourner la fiche selon modèle ci-dessous :

Je soussigné . . . . .

déclare adhérer à l'Association Nationale des Editeurs de Journaux Scolaires.

Titre du journal :  
Nom du gérant :  
Adresse complète :  
N° de la Commission :

DATE et SIGNATURE

C. FREINET

LIGUE POUR LA REFORME  
ORTOGRAFIQUE

REUNION DE LA COMMISSION D'ETUDE

\*

Cette réunion a eu lieu le lundi 19 janvier près de PARIS avec la participation des linguistes Charles BRUNEAU, qui a pris la parole à notre dernier congrès, Marcel COHEN et de la secrétaire de la Ligue: Mme Beccognée.

L'étude préalable des différents projets montre leur accord presque unanime pour les réformes les plus urgentes. Il s'agit des propositions de BEAULIEUX, BRUNEAU-PERNOT, DAUZAT, FAGUET, LAFITTE-HOUSSAT. Le projet de BEAULIEUX, histoire de la langue française, en particulier, semble concrétiser les changements les plus opportuns. Les décisions de la Commission s'en approchent donc beaucoup en adoptant la plus grande partie pour l'imédiate. Quelques détails seulement restent en suspens.

MESURES PRATIQUES - Recherche de toutes personnes favorables. Dès maintenant, tous les camarades qui sont avec nous peuvent envoyer une simple carte postale à 15 Frs avec 5 mots :

" Je veux la réforme orthographique " avec leur adresse lisible, à moins qu'ils ne viennent au congrès.

- Application de la simplification de 1<sup>o</sup> étape pour tous les adhérents de la ligue. Il suffit à titre d'indication, de mentionner à l'aide d'un cachet: " Ligue pour la réforme de l'orthographe ". Nous indiquerons bientôt le prix franco d'un tel cachet ( conditions avantageuses ).

Sur proposition d'Ad. FERRIERE, lorsque pour une raison quelconque un adhérent ne peut pas utiliser l'orthographe simplifiée, il en fait mention au coin de sa lettre. La Commission a adopté la mention: " ORTHOGRAPHE TRADITIONNELLE " qui n'a rien de péjoratif, et qui laisse entendre qu'il en existe une autre.

L'augmentation du nombre d'adhérents ne peut qu'influencer favorablement le dictionnaire et l'Académie qui ne peuvent qu'entériner l'usage.

La section I.C.E.M. de la Ligue peut et doit être la plus agissante et la plus efficace. Les camarades qui auraient des suggestions à envoyer quant au travail que nous pouvons accomplir au congrès peuvent me les envoyer (formules à signer etc...)

R. LALLEMAND

FLOHIMONT par GIVET

( Ardennes )

\*